



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 18179

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'autisme. Comme elle le sait, le problème de l'autisme touche des milliers d'enfants et de familles en France et des millions dans le monde. En 2004, la fondation « Autisme, agir et vaincre » a vu le jour pour avancer dans le domaine de la recherche fondamentale et clinique ayant pour vocation la coopération entre parents et chercheurs dans une optique novatrice et entrepreneuriale. Aujourd'hui, face à l'ampleur de ce problème de santé publique, cette fondation ne peut répondre efficacement aux demandes des malades et des familles concernés et attend des subventions. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle envisage d'aider d'une quelconque manière la fondation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18179

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2008, page 1764

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)